

Cahier des charges

Titre de la fonction

Patrouilleur-euse scolaire

Taux d'activité

10 à 20 %

Service

Police administrative

Position hiérarchique du poste

Subordonné-e au Chef de service

But de la fonction

Faciliter la traversée de la chaussée des écoliers à des passages pour piétons déterminés.

Responsabilités principales

- Veiller à la sécurité des élèves aux heures d'entrée et de sortie des classes, aux abords des établissements scolaires ;
 - Protéger les écoliers des dangers de la circulation routière en leur facilitant la traversée de la chaussée.
 - Dans la mesure du possible, contribuer à leur éducation routière en surveillant leur comportement.
-

Complexité de la tâche, de l'environnement de travail, difficultés majeures, challenges

- Travail en plein air, par n'importe quel temps ;
 - Par temps de pluie ou de nuit, une attention accrue doit être demandée ;
 - Ne pas avoir de craintes face à des véhicules en mouvement.
-

Pouvoir de décision, autonomie

Subordonné au Chef de service

Conduite de collaborateurs (directe/indirecte)

Aucun

Connaissances et compétences professionnelles requises (savoir-faire)

Critères impératifs

- Etre à l'aise avec les enfants ;
 - Casier judiciaire vierge.
-

Compétences et qualités personnelles et sociales (savoir-être)

- Disponibilité (souplesse dans les horaires pour des remplacements de dernière minute ou travail supprimé lors de courses d'écoles) ;
 - Ponctualité car il est primordial de prendre son service à l'heure ;
 - Fermeté vis-à-vis des écoliers et des automobilistes.
-

Vérification du cahier des charges

Il s'effectue lors de tout changement significatif ou à la demande de la Municipalité.

Documents associés

- Contrat de travail
 - Règlement du personnel communal
-

Date et signatures

Le Mont-sur-Lausanne, le

Chef de service :

Collaborateur-trice :

Roland Leder,
Chef du service Police administrative